TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD PUBLIE DES RÉSULTATS DE FORAGE POSITIFS SUPPLÉMENTAIRES DE SON PROGRAMME DE FORAGE 2018 AU PROJET AURIFÈRE NELLIGAN, AU QUÉBEC

Toronto (Ontario), le 9 janvier 2019 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») met à jour les résultats de son programme de forage de 2018 réalisé à son projet en coentreprise Nelligan (IAMGOLD, 51 %, Vanstar Mining Resources Inc. (« Vanstar »), 49 %), situé à 60 kilomètres au sud-ouest de Chibougamau (Québec), Canada. La Société publie des résultats d'analyse provenant des 9 forages au diamant restants totalisant 4 487 mètres et effectués dans le cadre de son programme de forage de 2018.

Les résultats d'analyse sont fournis au tableau 1 et comprennent les principaux résultats suivants :
(Une carte des trous de forage est jointe à ce communiqué de presse.)

Zone Renard :

- **Trou de forage NE-18-91 : 22,0 mètres d'une teneur de 1,43 g Au/t**

  et 32,9 mètres d'une teneur de 1,28 g Au/t

  et 57,5 mètres d'une teneur de 1,87 g Au/t
  incluant : 12,7 mètres d'une teneur de 3,98 g Au/t
  incluant : 0,5 mètre d'une teneur de 33,2 g Au/t

- **Trou de forage NE-18-95 : 42,1 mètres d'une teneur de 3,59 g Au/t**
  incluant : 1,4 mètre d'une teneur de 14,25 g Au/t
  incluant : 3,0 mètres d'une teneur de 12,8 g Au/t

- **Trou de forage NE-18-96 : 27,8 mètres d'une teneur de 5,69 g Au/t**
  incluant : 6,8 mètres d'une teneur de 19,9 g Au/t
  incluant : 1,5 mètre d'une teneur de 79,4 g Au/t

  et 17,8 mètres d'une teneur de 1,66 g Au/t
  incluant : 0,95 mètre d'une teneur de 12,6 g Au/t

- **Trou de forage NE-18-99 : 16,1 mètres d'une teneur de 2,42 g Au/t**
  incluant : 1,3 mètre d'une teneur de 14,8 g Au/t

  et 40,4 mètres d'une teneur de 2,35 g Au/t
  incluant : 1,0 mètre d'une teneur de 50,6 g Au/t

Le programme de forage au diamant de 2018 a été conçu pour évaluer le potentiel de ressources d'un système de minéralisation récemment découvert, nommé la zone Renard, situé immédiatement au nord des zones connues Liam et Dan. Le programme de forage a continué de recouper de larges zones d'altération hydrothermale caractérisées par des quantités variables de carbonisation, de séricite, de phlogopite et de silicification pénétrante ayant une incidence sur la séquence métasédimentaire encaissante. De la pyrite disséminée est répandue, distribuée dans les zones d'altération et varie de 1 % jusqu'à 15 % localement. On observe aussi des traces de molybdénite et occasionnellement des grains

fins d’or visible.

Craig MacDougall, vice-président principal, Exploration d’IAMGOLD a indiqué : « Le programme de forage de 2018 a donné lieu à des résultats encourageants dans chaque trou de forage réalisé cette année, confirmant et prolongeant les larges zones d’altération et la minéralisation associée identifiée lors de programmes antérieurs. Quatre zones minéralisées ont été délimitées durant les récents programmes de forage, la plus importante à ce jour étant le système Renard, et toutes les zones demeurent ouvertes dans leurs extensions potentielles. Ces résultats serviront à raffiner un modèle préliminaire du gîte et contribueront à orienter les prochaines campagnes de forage et à étayer l’élaboration d’une première estimation des ressources, prévue dans les prochains mois. »

Prochaines étapes

En 2019, un programme de forage au diamant comptant initialement entre 12 000 et 15 000 mètres est planifié en vue de définir et de tester davantage la continuité des zones minéralisées du système Renard. Des foreuses sont en train d’être mobilisées sur la propriété en vue du début des activités de forage prévu à la mi-janvier.

Les résultats de forage, jumelés aux études géologiques, géochimiques et structurales, seront intégrés afin de soutenir l’élaboration et le raffinement d’un modèle du gîte, dans le but de réaliser une estimation initiale des ressources en 2019, conforme à la Norme canadienne 43-101.

À propos du projet Nelligan

Le projet Nelligan est constitué d’une portion du segment Caopatina appartenant à la zone volcanique nord de la ceinture de l’Abitibi dans la Province du supérieur. La propriété se trouve au centre du synclinal de Druillette d’orientation est-ouest composé de sédiments de la Formation Caopatina et délimité au nord et au sud par des roches volcaniques de la Formation Obatogamau. Dans les parties nord et sud de la propriété, on retrouve des intrusions granodioritiques et tonalitiques. De nombreuses structures locales et régionales recoupent le projet, ainsi que des zones de déformation qui peuvent être importantes à la localisation de la minéralisation aurifère.

Les indices aurifères du secteur peuvent être regroupés selon leur style de minéralisation : minéralisation de type veine de quartz et sulfures et minéralisation disséminée de pyrite. À l’échelle locale, le projet Nelligan contient plusieurs indices aurifères intéressants, dont les zones Liam et Dan découvertes lors des forages effectués en 2013 et 2014 et l’indice historique du Lac d’Eu. D’importantes altérations et la minéralisation aurifère associée ont été recoupées sur de larges intervalles au nord des indices aurifères connus sur une longueur de plus de 1,0 kilomètre et sur une profondeur de plus de 300 mètres verticaux (zones 36 et Renard). Ces indices prometteurs semblent se trouver dans un corridor structural s’étalant possiblement latéralement sur plusieurs kilomètres et associé au corridor de déformation de Guercheville situé à 5 kilomètres au nord de la propriété.

Le projet Nelligan est détenu en vertu d’une convention de participation conditionnelle avec Vanstar. La Société détient un intérêt indivis de 51 % dans la propriété et a l'option d’acquérir un intérêt indivis additionnel de 24 % en contrepartie de paiements en trésorerie totalisant 2 750 000 $ CA versés à Vanstar et de la réalisation d’un rapport technique d’une estimation des ressources conforme à la Norme canadienne 43-101 avant mars 2022. Une fois que la Société aura acquis une participation de 75 %, IAMGOLD aura la possibilité d'acquérir un intérêt supplémentaire de 5 % et détiendrait 80 % du projet Nelligan en effectuant et publiant une étude de faisabilité. Vanstar détiendrait alors un intérêt indivis non contributoire de 20 % jusqu’au commencement de la production commerciale, après quoi (1) l’intérêt indivis de 20 % deviendra contributoire et (2) Vanstar paiera une portion attribuable des coûts totaux de mise en valeur et de construction représentant 80 % de la part qu’elle détient dans toutes les distributions provenant de la coentreprise. Vanstar conservera aussi un revenu net de fonderie de 1 % dans certains claims du projet.

Informations techniques et notes sur le contrôle de qualité

Les résultats de forage contenus dans le communiqué de presse ont été préparés selon les directives de la Norme canadienne 43-101, Information concernant les projets miniers.

La « personne qualifiée » responsable de la supervision de la préparation et de la révision de cette information est Marie-France Bugnon, géo., directrice générale, Exploration. Cette personne est une « personne qualifiée » pour les besoins de la Norme canadienne 43-101 en ce qui a trait au type de minéralisation rapportée ici. L'information technique a été incluse dans la présente avec le consentement et la révision préalables de la personne qualifiée mentionnée plus haut. Cette personne qualifiée a vérifié les données divulguées et les données soutenant l'information ou les opinions exprimées dans le présent communiqué.

L'échantillonnage et les données de titrage des carottes de sondages sont contrôlés au moyen du programme d'assurance qualité et contrôle de la qualité (AQ-CQ) conçu pour observer les meilleures pratiques de l'industrie. Les échantillons de carottes de sondages (taille NQ) sont sélectionnés par les géologues d'IAMGOLD et coupés en deux à l'aide d'une scie à lame diamantée au site du projet. Une moitié de la carotte est conservée au site à des fins de référence. La longueur des intervalles d'échantillonnage peut varier entre un demi-mètre et un mètre et demi en fonction des observations géologiques.

Les échantillons sont transportés dans des sacs scellés au laboratoire ALS Minerals (« ALS ») à Val-d'Or, au Québec. Les échantillons subissent un concassage primaire pour obtenir une taille passant une maille de -10. Une fraction de 1 000 grammes est ensuite pulvérisée à 95 %, passant une maille de -150. ALS traite les pulpes analytiques directement à ses installations situées à Val-d'Or, certifiées ISO / IEC 17 025 par le Conseil canadien des normes. Les échantillons sont analysés en utilisant la pyroanalyse d'une charge de 50 grammes et la finition d'absorption atomique. Lorsqu'un échantillon obtient une valeur d'analyse de plus de 5,0 grammes par tonne, une autre pulpe doit subir une pyroanalyse avec fini gravimétrique. Les carottes qui comprennent de l'or visible et les échantillons qui ont obtenu une valeur supérieure à 10,0 g/t sont réanalysés par une analyse métallique de la pulpe. IAMGOLD insère des blancs et des matériaux de référence certifiés dans la séquence d'échantillonnage pour assurer le contrôle de qualité.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient certains énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les faits historiques abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur (incluant, mais sans s'y limiter, les énoncés concernant les estimations de production d'or, les coûts décaissés, l'accroissement des marges, les coûts en immobilisations et de prospection et les énoncés concernant l'estimation de ressources minérales, les résultats de prospection, la minéralisation potentielle, les ressources minérales et réserves potentielles), sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « acquérir », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations ou les estimations de production d'or et que les estimations ne correspondent pas aux coûts décaissés, à l'accroissement des marges, aux coûts en immobilisations et de prospection prévus et l'incapacité d'établir une estimation des ressources minérales, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société ; des changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de mise en valeur et d'exploration. IAMGOLD évalue continuellement des occasions d'acquisition de croissance et est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Indi Gopinathan, responsable, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Martin Dumont, analyste principal, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-5783 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :
Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site web de Newsfile à www.newsfilecorp.com. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com.

Tableau 1 Résultats de forage du projet Nelligan - Programme de forage 2018												
Trou n°	UTM NAD83 Zone18			AZ	Pendage	Profondeur	De	À	Intervalle	Épaisseur vraie (1)	Au (2) (3)	NOTE
	Coord. Est	Coord. Nord	Élévation	(°)	(°)	(m)	(m)	(m)	(m)	(m)	(g/t)	
NE-18-90	522 500,6	5 473 657,4	373,9	335	-45	486,00	287,10	292,00	4,90	4,83	1,35	ZONE RENARD
							328,50	334,50	6,00	4,24	1,18	
							370,50	396,00	25,50	20,89	0,99	
							421,00	441,00	20,00	16,38	0,66	
NE-18-91	523 023,1	5 473 900,9	375,7	333	-58	381,00	95,50	117,50	22,00	16,85	1,43	ZONE RENARD
Incluant (3)							100,60	106,55	5,95	4,56	2,90	
							126,30	159,20	32,90	28,49	1,28	
Incluant (3)							132,00	136,50	4,50	3,90	3,29	
							167,00	178,30	11,30	9,79	0,71	
							182,00	197,50	15,50	14,05	0,88	
Incluant (3)							189,00	192,00	3,00	2,72	2,13	
							214,00	271,50	57,50	52,11	1,87	
Incluant (3)							232,47	245,18	12,71	11,01	3,98	
Incluant (3)							265,00	265,50	0,50	0,47	33,20	
							352,50	367,50	15,00	12,99	0,56	
NE-18-93	522 873,5	5 473 765,1	378,9	330	-48	450,00	288,50	343,50	55,00	42,13	1,47	ZONE RENARD
Incluant (3)							306,00	312,00	6,00	4,60	3,22	
Incluant (3)							321,00	325,50	4,50	3,45	4,88	
							381,00	396,00	15,00	11,49	1,69	
							430,50	435,00	4,50	3,45	2,29	
NE-18-94	522 567,8	5 473 588,6	376,2	335	-45	450,00	391,00	402,65	11,65	10,56	0,90	ZONE RENARD
							406,50	416,50	10,00	9,06	1,20	
							438,50	448,50	10,00	9,06	0,76	
NE-18-95	522 934,4	5 473 692,6	376,1	330	-65	630,00	51,00	59,80	8,80	5,66	0,76	ZONE 36 Ouest
							183,60	237,30	53,70	48,67	0,97	
Incluant (3)							222,00	237,30	15,30	13,87	1,55	
							250,20	265,00	14,80	13,41	1,63	
Incluant (3)							251,60	256,00	4,40	3,99	2,34	
Incluant (3)							257,90	261,00	3,10	2,81	3,09	
							378,10	420,20	42,10	38,16	3,59	ZONE RENARD
Incluant (3)							378,10	379,50	1,40	1,32	14,25	
Incluant (3)							399,50	402,50	3,00	2,60	12,80	
							441,00	450,90	9,90	7,58	1,31	
							495,50	504,50	9,00	5,79	1,23	
							510,50	514,50	4,00	2,57	3,07	
							522,00	538,50	16,50	10,61	1,09	
NE-18-96	522 613,8	5 473 656,1	380,3	335	-45	525,00	307,65	325,00	17,35	14,21	0,97	ZONE RENARD
							335,25	363,00	27,75	24,03	5,69	
Incluant (3)							342,00	348,80	6,80	5,89	19,89	
Incluant (3)							342,85	344,30	1,45	1,26	79,40	
							379,00	380,50	1,50	1,15	17,15	
							390,25	408,00	17,75	16,09	1,66	
Incluant (3)							402,00	402,95	0,95	0,86	12,55	
							457,50	472,20	14,70	12,73	1,02	
							502,00	515,00	13,00	11,26	0,96	
NE-18-97	522 859,0	5 473 569,1	378,7	330	-45	647,30	57,00	74,50	17,50	15,16	1,49	ZONE LIAM
Incluant (3)							57,00	66,00	9,00	7,79	2,21	
							137,00	147,50	10,50	9,87	1,67	ZONE 36 Ouest
Incluant (3)							144,50	146,00	1,50	1,41	5,50	
							161,65	194,00	32,35	29,32	1,10	
							406,50	422,00	15,50	11,87	1,64	ZONE RENARD
Incluant (3)							410,00	411,50	1,50	1,15	10,25	
							443,00	487,50	44,50	36,45	1,61	
Incluant (3)							445,50	456,00	10,50	8,60	4,16	
							497,50	511,50	14,00	12,12	1,46	
							517,50	534,50	17,00	14,72	1,30	
							576,47	589,50	13,03	11,28	0,80	

Tableau 1 Résultats de forage du projet Nelligan - Programme de forage 2018												
Trou nº	UTM NAD83 Zone18			AZ	Pendage	Profondeur	De	À	Intervalle	Épaisseur vraie (1)	Au (2) (3)	NOTE
	Coord. Est	Coord. Nord	Élévation	(°)	(°)	(m)	(m)	(m)	(m)	(m)	(g/t)	
NE-18-98	522 638,4	5 473 569,2	377,2	330	-52	552,00	432,00	446,00	14,00	12,12	5,04	ZONE RENARD
Incluant (3)							439,00	443,00	4,00	3,46	9,79	
							507,70	524,20	16,50	13,52	1,16	
							533,20	542,20	9,00	7,37	0,60	
NE-18-99	523 108,7	5 473 898,1	372,4	335	-55	366,00	55,10	69,00	13,90	10,65	0,56	ZONE RENARD
							93,00	99,40	6,40	4,90	0,83	
							103,40	126,00	22,60	15,98	1,09	
Incluant (3)							108,00	114,00	6,00	4,24	2,05	
							138,00	147,00	9,00	7,37	1,08	
							192,00	208,10	16,10	13,19	2,42	
Incluant (3)							204,20	205,54	1,34	1,10	14,75	
							236,00	276,40	40,40	30,95	2,35	
Incluant (3)							272,60	273,60	1,00	0,77	50,60	
							281,50	303,00	21,50	15,20	0,84	
							316,00	325,80	9,80	6,93	1,64	
							355,50	366,00	10,50	8,60	0,69	

Notes :

1. Les épaisseurs vraies des intersections sont d'environ 70 à 94 % de l'intervalle de carotte.
2. Les intersections de trous de forage sont calculées selon une teneur de coupure de 0,50 g Au/t et peuvent contenir des intervalles jusqu'à 5 mètres de longueur de valeurs plus faibles. Elles sont généralement rapportées pour des valeurs minimales de 5 g*m (facteur métal).
3. Les résultats d'analyse ne sont pas plafonnés, mais les sous-intervalles à plus haute teneur sont mis en évidence.

Figure 1 : Vue de plan des forages à Nelligan et des résultats d'analyse de 2018

